

SAINTE GENEVIEVE

Sainte Geneviève, mission française, située à 10 milles de Sainte Anne et à une égale distance de Thibautville, comprend plusieurs familles françaises auxquelles on vient d'assurer un service religieux tous les mois. C'est M. le Curé de Sainte Anne qui a bien voulu se charger de la desserte de cette nouvelle localité qui deviendra, nous l'espérons, une belle paroisse. Plusieurs catholiques de Sainte Anne et de Saint-Pierre Jolys se proposent d'aller s'établir dans cet endroit.

Il est question d'y établir une fromagerie au printemps.

CHANGEMENTS ECCLESIASTIQUES

M. l'abbé Mireault a été nommé vicaire à Sainte-Anne des Chênes, M. l'abbé Nadeau à la Grande Clairière et M. l'abbé Polaska à Hun's Valley.

BIENVENUE

Nous avons le plaisir de saluer l'arrivée de M. Nicolas Paul Junker venu dans le diocèse dans le but d'exercer le ministère parmi les Allemands, ses compatriotes. Il a été ordonné sous-diacre à Montréal, où il a passé deux mois. M. Junker n'a que 25 ans. Il est né à Irsch, près de Trèves, Allemagne. Après avoir fait son cours classique au Collège "Friedrich Wilhelm Gymnasium," de Trèves, il étudia la théologie à l'université de Fribourg. Sa jeunesse, ses connaissances des langues allemande, française et anglaise, l'aimable aménité de son caractère sont des conditions bien avantageuses dans la vie de missionnaire. Nous lui souhaitons la bienvenue.

DISPENSE DE L'ABSTINENCE

POUR LE 6 JANVIER 1905

L'"Osservatore Romano" publie la note suivante en invitant les journaux à la reproduire :

La fête de l'Épiphanie tombant un vendredi, Notre Saint Père le Pape, sur la proposition des éminentissimes cardinaux; membres de la Sacrée Congrégation du Saint Office, a daigné dispenser pour ce jour "les fidèles de tout le monde catholique" de la loi ecclésiastique de l'abstinence.